

CENTRE PENITENTIAIRE DE VANNES CHAPEAU-ROUGE (56)

Maître d'Ouvrage APIJ		Immeuble Okabe 67 avenue de Fontainebleau 94270 Le Kremlin-Bicêtre	tél. : 01 88 28 89 48 mail : sophie.martel@apij-justice.fr
Assistance Maîtrise d'Ouvrage Mott MacDonald		15/17 Rue Traversière 75012 Paris	tél. : 01 87 40 67 05 mail :
Assistance Maîtrise d'Ouvrage BIM ALYOS Ingénierie		1703, route de Gournay 76160 Préaux	tél. : mail : bim@alyosingenierie.fr
Contrôleur Technique Bureau VERITAS		2, rue de Suède – BP 90404 56404 Auray Cedex	tél. : 02 97 37 25 99 mail :
SPS Bureau VERITAS		2, rue de Suède – BP 90404 56404 Auray Cedex	tél. : 02 97 37 25 99 mail :
Entreprise Générale Mandataire LEON GROSSE		22 chemin de la vie Guerse 69500 Bron	tél. : 04 78 78 81 00 mail : et.cp-vannes@leongrosse.fr
Architecte GROUPE 6 SAS		12 rue des arts et métiers 38000 Grenoble	tél. : 04 38 21 03 58 mail : cpvannes@groupe-6.com
Bureau d'Etudes Techniques (CFO/Cfa - Sécurité active- CSSI) BETEG SARL		22 chemin de la vie Guerse 69500 Bron	tél. : 04 78 41 23 10 mail : beteg@beteg-sarl.fr
Bureau d'Etudes Techniques (CVCD – Plomberie) EDEIS		18 rue de la Petite Sensive 44312 Nantes	tél. : 02 51 89 50 50 mail : herve.jehanno@edeis.com
Bureau d'Etudes Environnement EODD Ingénieurs Conseils		171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne	tél. : 04 72 76 06 90 mail : contact@eodd.fr

M2 – PERMIS DE CONSTRUIRE



PC16.1c - ATTESTATION DE RESPECT DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE (PREJ)								DATE :	16/12/2024
								ECHELLE :	Sans
CPV	PC	EOD	TCE	ECR	TZO	TNI	2603	A	
PROJET	PHASE	EMETTEUR	LOT	TYPE	ZONE/BAT	NIVEAU	NUMÉRO	INDICE	

Attestation du respect de la **réglementation environnementale RE2020**
au dépôt de la demande de permis de construire



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans le présent document, le terme « bâtiment » s'entend également comme « partie de bâtiment »

Je soussigné : **David Barjon**

Adresse	67 Avenue de Fontainebleau		
Code postal	94270	Localité	Le Kremlin-Bicêtre

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre, si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

Centre Pénitentiaire de Vannes - Bâtiment PREJ

située à :

Adresse	Rue du Rohic		
Code postal	56000	Localité	Vannes

Référence(s) cadastrale(s) : 000BD0228

Atteste qu'au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction sus-citée respecte les exigences de performance énergétique et environnementale définie aux articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (réglementation environnementale - RE2020).

Les éléments ci-après déclinés apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

Bâtiment : PREJ

Chapitre 1 : Surface du bâtiment

Valeur de la surface de référence (S_{ref})	363.30 m²
---	-----------------------------

Chapitre 2 : Exigences globales

1. Besoin bioclimatique conventionnel : coefficients Bbio et Bbio_{max} en nombre de points

Bbio	77.6	Bbio _{max}	92.5
Respect de l'exigence $Bbio \leq Bbio_{max}$			OUI

2. Degrés-heures d'inconfort estival : coefficients DH et DH_{max} en °C.h

Chacun des groupes du bâtiment doit respecter l'exigence Degrés-heures. La valeur du groupe de plus grande surface est indiquée ci-dessous.

Toute typologie et logements collectifs - zone traversante			
DH	162.7	DH _{max}	1150
Respect de l'exigence $DH \leq DH_{max}$			OUI

3. Impact sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment y compris le chantier de construction

Le maître d'ouvrage s'engage à être en mesure, après la déclaration d'ouverture du chantier, de justifier, à leur demande, aux agents de l'Etat habilités pour le contrôle des règles de construction, le respect de l'impact maximal sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment, y compris le chantier de construction : $I_{cconstruction} \leq I_{cconstruction_max}$	OUI
--	------------

Signataire : **David Barjon**

Le :

Signature :